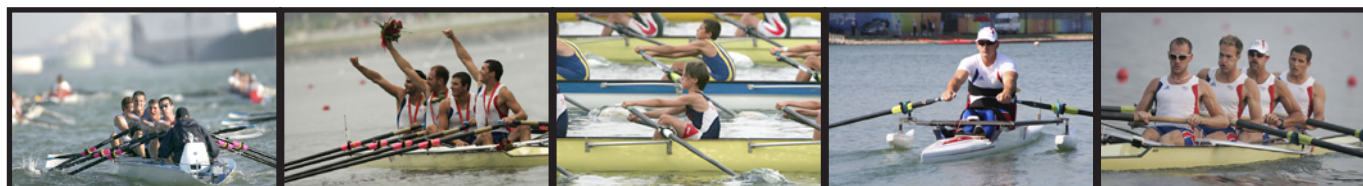


Réglementation sportive 2009



Sommaire

• Réglementation générale	3
• Systèmes de qualification et grilles de progression	5
• Têtes de rivière de zone	8
8 mars 2009	
• Épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts	9
5 avril 2009	
• Championnats de France bateaux courts junior et senior et critérium national handi-aviron . 10	
Cazaubon - 17 au 19 avril 2009	
• Coupe de France MAIF	11
Vichy - 2 et 3 mai 2009	
• Championnat de France UNSS - Collèges et lycées	12
Gérardmer - 16 et 17 mai 2009	
• Championnat de France FFSU	13
Gérardmer - 16 et 17 mai 2009	
• Coupe de France d'aviron de mer des ligues	14
Sète - 30 mai 2009	
• Championnat de France senior bateaux longs, critérium national vétéran et journée nationale handi-aviron	15
Aiguebelette - 6 et 7 juin 2009	
• Championnats de zone minime, cadet et junior bateaux longs	16
13 et 14 juin 2009	
• Championnat de France minime et critérium national senior	17
Vichy - 26 au 28 juin 2009	
• Championnats de France cadet et junior bateaux longs	18
Bourges - 3 au 5 juillet 2009	
• Championnat de France d'aviron de mer	19
La Ciotat - 9 et 10 octobre 2009	
• Répartition des challenges et trophées	20
• Tableau récapitulatif des manifestations	21
• Classement des clubs	22
• Calendrier récapitulatif des inscriptions aux épreuves nationales	24

CE QUI CHANGE EN 2009

LE CLASSEMENT MER DES CLUBS EST MIS EN PLACE

Le classement mer des clubs est mis en place selon les modalités adoptées par le Comité directeur du 6 juin 2008.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR BATEAUX LONGS

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum. Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Les engagements se feront en même temps que ceux des championnats de zone minime et cadet.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS

Les rameurs senior retenus dans les quotas de la Direction technique nationale peuvent participer à ces épreuves.

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS (COLLÈGES)

Règlementation de l'UNSS : Embarcations - 4 yolette de couple. Toutes les yolettes actuellement commercialisées dont les caractéristiques répondent au code des régates de la FFSA sans surcharge sont autorisées à concourir

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Le titre de champion de France est attribué à l'épreuve en deux de couple junior femme.

Un critérium en deux de couple homme junior est inscrit au programme.

GÉNÉRALITÉS

1 OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet : Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition : Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la F.F.S.A. Pour la saison sportive 2007, elles se composent ainsi :

Zone Sud Est : Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.

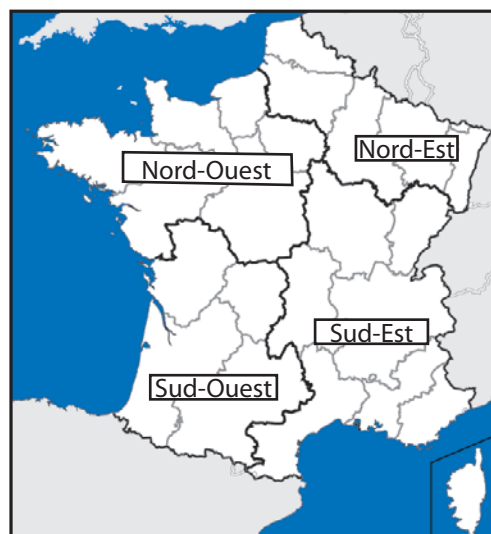
Zone Nord Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Picardie.

Zone Sud Ouest : Aquitaine, Guadeloupe, Martinique, Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charente.

Zone Nord Ouest : Bretagne, Ile-de-France, Basse et Haute Normandie, Centre, Pays de la Loire.

Fonctionnement : Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les Championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation, au plus tard le 31 octobre.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la F.F.S.A. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.



2 - RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats de France, junior et senior bateaux courts, minime, cadet et junior bateaux longs, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2009 :

24 qualifiés : Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est, Sud-Est

18 qualifiés : Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Est, Nord-Ouest

Tableau de répartition

CATÉGORIES	JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS, MINIME, CADET	JUNIOR BATEAUX LONGS
TOTAL ZONES	24 QUALIFIÉS	18 QUALIFIÉS
NORD-EST	5	4
NORD-OUEST	6	5
SUD-EST	9	6
SUD-OUEST	4	3

3 - CODE DES RÉGATES FFSA

Catégorie poids léger :

- Femme senior : 59 kg maximum
moyenne d'un équipage : 57 kg
- Homme senior : 72,5 kg maximum
moyenne d'un équipage : 70 kg

4 - ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits par Internet (clubaviron.net).

4-1 Équipages homogènes de société :

Un équipage homogène de société comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans la même société. L'engagement est fait par la société concernée.

4-2 Équipages départementaux ou équipages mixtes de sociétés du même département :

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

4-3 Équipages de ligues ou équipages mixtes de sociétés de la même ligue :

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses sociétés.

4-4 Équipages composés d'athlètes de différentes ligues :

L'engagement est fait par la FFSA sur demande écrite des ligues concernées :

Seule la FFSA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de sociétés de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFSA avant la date de clôture les engagements sur imprimé FFSA en précisant bien pour chaque rameur sa société et son numéro de licence.

4-5 Il ne pourra être enregistré aucun engagement :

- ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- de rameurs sans certificat médical ;
- de rameurs junior surclassés n'ayant pas de certificat de surclassement ;
- de rameurs minime dont l'option «compétition» du brevet de rameur Or n'aura pas été enregistrée par la FFSA.

5 - RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS

Extrait de l'annexe 10 de l'article 29 du règlement intérieur de la FFSA (Assemblée générale - 13 et 14 mars 2004)

Article 3 : Licence

Tous les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence A. L'année figurant sur cette licence doit correspondre au millésime du championnat ou du critérium. Lorsque la date d'un championnat ou d'un critérium est postérieure au 30 septembre, la durée de validité de la licence est prolongée jusqu'à cette date.

Les compétiteurs non licenciés le 31 mars de l'année du championnat ou du critérium sont interdits de participation dans les catégories junior ou senior. Ils peuvent néanmoins être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 euro) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Toutes les dispositions de cet article s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 4 : Mutation

Les compétiteurs ayant demandé leur mutation après le 31 décembre de l'année précédant le championnat ou le critérium sont interdits de participation à celui-ci avec leur nouvelle association : la date d'envoi de la lettre recomman-

dée de demande de mutation est seule considérée pour apprécier le respect de cette limite.

Certains cas exceptionnels peuvent cependant être examinés par le bureau de la fédération sur présentation par l'association accueillante d'un dossier comprenant :

- la demande de mutation de l'intéressé
- l'accord explicite de l'association quittée
- les raisons détaillées de la demande de mutation tardive avec pièces justificatives.

Article 5 : Nationalité

Les équipages concourant dans la catégorie senior ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Ce pourcentage est porté à 50% pour les équipages concourant dans les catégories minime, cadet et junior.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critériums.

Article 7 : Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

En cas d'engagements ou de modifications au-delà du délai fixé par l'avant-programme prévisionnel visé à l'article 6, les équipages concernés peuvent être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 euro) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Modalités d'application : les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être faites par écrit auprès de la FFSA au plus tard 24 heures avant la date et l'heure de consultation de l'ordre des départs de l'épreuve concernée.

6 - FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : par Internet (clubaviron.net).

Après la clôture des inscriptions : les sociétés doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 euro) sera appliquée à la société.

7 - ASSURANCES

Les sociétés doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels.

En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régate correspondant par les sociétés impliquées et le transmettra à la FFSA.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les sociétés concernées à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFSA ne pourra être recherchée.

8 - NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFSA et sont mis à disposition des sociétés contre le versement d'une caution.

En cas de non restitution des numéros, la caution reste acquise à la FFSA.

Pour les courses en ligne, les sociétés ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Championnat de France junior et senior bateaux courts

Système de qualification

- Bateaux qualifiés
 - 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel
 - d'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs
- Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants.
 - 18 qualifiés maximum pour les FJ2-, FS2-, FS1X, FLS1X
 - 24 qualifiés maximum pour les FJ1X, HJ2-, HJ1X, HS2-, HS1X, HLS1X, HLS2-
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 participants	parcours contre la montre 1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale • finale A directe
de 7 à 14 participants	parcours contre la montre 2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> • les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés pour les séries • les 3 premiers en finale A (dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A) • les autres en finale B (à partir de 8 partants)
de 15 à 18 participants	parcours contre la montre 3 séries qualificatives 2 1/2 -finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 4 premiers en 1/2 finale • les autres en finale C (à partir de 14 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B
plus de 19 participants	parcours contre la montre 4 séries qualificatives 2 1/2 finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 3 premiers en 1/2 finale • les 4^{èmes} plus les 2 meilleurs temps des 5^{èmes} et 6^{èmes} en finale C • les autres en finale D (à partir de 20 partants) • les 3 premiers en finale A, • les autres en finale B

Grille de progression

Système de 8 à 14 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 4-PCM S1 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			1-S1 2-S1 FA 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
2-PCM 3-PCM S2 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			4-S1 5-S1 FB 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 participants

Système de 15 à 18 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 6-PCM S1 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	1-S1 1-S2 DF1 2-S3 3-S1 4-S2 4-S3	1-S1 1-S3 DF1 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	1-DF1 2-DF1 FA 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
2-PCM 5-PCM S2 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	1-S3 2-S1 DF2 2-S2 3-S2 3-S3 4-S1	1-S2 2-S1 DF2 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	4-DF1 5-DF1 FB 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
3-PCM 4-PCM S3 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			5-S1 6-S1 FC 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants

Système de 19 à 24 participants

Séries	Demi-finales Option 1	Option 2	Finales
1-PCM 8-PCM S1 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	1-S1 1-S4 DF1 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	1-S2 1-S4 DF1 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	1-DF1 2-DF1 FA 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
2-PCM 7-PCM S2 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	1-S2 1-S3 DF2 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	1-S1 1-S3 DF2 2-S2 2-S4 3-S1 3-S3	4-DF1 5-DF1 FB 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
3-PCM 6-PCM S3 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			4-S1 4-S2 FC 4-S3 4-S4 1 ^{er} tps 5 & 6 - S1/S4 2 ^e tps 5 & 6 - S1/S4
4-PCM 5-PCM S4 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			3 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 4 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 FD 5 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 6 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 7 ^e tps 5 & 6 - S1/S4 8 ^e tps 5 & 6 - S1/S4

Remarque : finale D à partir de 20 participants

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Championnat de France minime, cadet, junior et senior bateaux longs

Système de qualification

- Minime et cadet : 24 qualifiés lors des championnats de zone
- Junior bateaux longs : 18 qualifiés lors des championnats de zone
- Senior bateaux longs : Engagements libres - Si le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 24 partants.

La répartition dans les manches qualificatives est faite en fonction des résultats des championnats de zone ou des hiérarchies établies par les responsables de zones suivant le cas.

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchage • les 2 premiers en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• les 2 premiers en finale A, les autres en repêchages • le premier en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 3 premiers en 1/2 finale, les autres en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• les 2 premiers en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{èmes} , les 4 ^{èmes} et les 2 meilleurs temps des restants en finale C (*) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 repêchages 2 1/2 finales	• le premier en 1/2 finale, les autres en repêchages • les 2 premiers en 1/2 finale, les 3 ^{èmes} et les 2 meilleurs temps des 4 ^{èmes} et 5 ^{èmes} en finale C (*), les autres en finale D (**) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

* Finales C : pour les épreuves minime et cadet seulement - ** Finales D : pour les épreuves minime seulement

Critérium national senior et vétéran

Système de qualification

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 10 participants	2 séries qualificatives 1 repêchage	• 2 qualifiés en finale A, les autres en repêchage • 2 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 11 à 12 participants	2 séries qualificatives 2 repêchages	• 2 qualifiés en finale A, les autres en repêchages • 1 qualifié en finale A, les autres en finale B
de 13 à 15 participants	3 séries qualificatives 1 repêchage 2 1/2 finales	• 3 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 16 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 repêchages 2 1/2 finales	• 2 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 19 à 20 participants	4 séries 2 repêchages 2 1/2 finales	• 2 qualifiés en 1/2 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 21 à 24 participants	4 séries 4 repêchages 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/2 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 25 à 26 participants	5 séries 1 repêchage 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 4 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 4 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 27 à 30 participants	5 séries 3 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 3 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 31 à 36 participants	6 séries 6 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 37 à 40 participants	8 séries 4 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 2 qualifiés en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 41 à 48 participants	8 séries 8 repêchages 4 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 3 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 49 à 60 participants	12 séries 8 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 3 qualifiés en 1/4 finales • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B
de 61 à 72 participants	12 séries 12 repêchages 6 1/4 de finales 2 1/2 finales	• 1 qualifié en 1/4 finales, les autres en repêchages • 2 qualifiés en 1/4 finales • 2 qualifiés en 1/2 finales • 3 qualifiés en finale A, les autres en finale B

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Grille de progression

(championnat de France minime, cadet, junior et senior bateaux longs et critérium national senior et vétéran)

Système de 7 à 10 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1				1-S1
2	4-S1				1-S2
S1 3	R1 5-S1				FA 2-S1
4	3-S2				2-S2
5	4-S2				1-R1
-	5-S2				2-R1
1					3-R1
2					4-R1
S2 3					FB 5-R1
4					6-R1
5					-
-					-

Remarque : finale B à partir de 8 participants

Système de 11 à 12 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1	3-S1			1-S1
2	4-S2	4-S2			1-S2
S1 3	R1 5-S2	R1 5-S1			FA 2-S1
4	6-S1	6-S2			2-S2
5	-	-			1-R1
6	-	-			1-R2
1	3-S2	3-S2			2-R1
2	4-S1	4-S1			3-R1
S2 3	R2 5-S1	R2 5-S2			FB 4-R1
4	6-S2	6-S1			2-R2
5	-	-			3-R2
6	-	-			4-R2

Système de 13 à 15 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	4-S1		1-S1	1-S1	1-DF1
2	5-S1		1-S3	1-S2	2-DF1
S1 3	R1 4-S2		DF1 2-S2	DF1 2-S3	FA 3-DF1
4	5-S2		3-S1	3-S2	1-DF2
5	4-S3		3-S3	3-S1	2-DF2
-	5-S3		2-R1	3-R1	3-DF2
1			1-S2	1-S3	4-DF1
2			2-S1	2-S1	5-DF1
S2 3			DF2 2-S3	DF2 2-S2	FB 6-DF1
4			3-S2	3-S3	4-DF2
5			1-R1	1-R1	5-DF2
-			3-R1	2-R1	6-DF2
1					4-R1
2					5-R1
S3 3					FC 6-R1
4					-
5					-
-					-

Remarque : finale C à partir de 14 participants

Système de 16 à 18 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1	3-S1	1-S1	1-S1	1-DF1
2	3-S2	3-S3	1-S2	1-S3	2-DF1
S1 3	R1 4-S3	R1 4-S2	DF1 2-S3	DF1 2-S2	FA 3-DF1
4	5-S1	5-S3	1-R2	1-R1	1-DF2
5	6-S2	6-S1	2-R1	2-R2	2-DF2
6	6-S3	6-S2	3-R2	3-R1	3-DF2
1	3-S3	3-S2	1-S3	1-S2	4-DF1
2	4-S1	4-S1	2-S1	2-S1	5-DF1
S2 3	R2 4-S2	R2 4-S3	DF2 2-S2	DF2 2-S3	FB 6-DF1
4	5-S2	5-S1	1-R1	1-R2	4-DF2
5	5-S3	5-S2	2-R2	2-R1	5-DF2
6	6-S1	6-S3	3-R1	3-R2	6-DF2
1					4-R1
2					5-R1
S3 3					FC 6-R1
4					4-R2
5					5-R2
6					6-R2

Système de 19 à 20 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	3-S1	3-S1	1-S1	1-S1	1-DF1
2	3-S2	3-S3	1-S2	1-S3	2-DF1
S1 3	R1 4-S3	R1 4-S2	DF1 2-S3	DF1 2-S2	FA 3-DF1
4	4-S4	4-S4	2-S4	2-S4	1-DF2
5	5-S1	5-S1	1-R1	1-R1	2-DF2
-	5-S3	5-S4	2-R2	2-R2	3-DF2
1	3-S3	3-S2	1-S3	1-S2	4-DF1
2	3-S4	3-S4	1-S4	1-S4	5-DF1
S2 3	R2 4-S1	R2 4-S1	DF2 2-S1	DF2 2-S1	FB 6-DF1
4	4-S2	4-S3	2-S2	2-S3	4-DF2
5	5-S2	5-S2	1-R2	1-R2	5-DF2
-	5-S4	5-S3	2-R1	2-R1	6-DF2
1					3-R1
2					4-R1
S3 3					FC 5-R1
4					3-R2
5					4-R2
-					5-R2
1					6-R1
2					6-R2
S4 3					FD -
4					-
5					-
-					-

Remarque : finale D à partir de 20 participants

Système de 21 à 24 participants

Séries	Repêchages		Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	Option 1	Option 2	
1	2-S1	2-S4	1-S1	1-S1	1-DF1
2	3-S2	3-S3	1-S3	1-S2	2-DF1
S1 3	R1 4-S3	R1 4-S2	DF1 1-R2	DF1 1-R3	FA 3-DF1
4	5-S4	5-S1	1-R4	1-R4	1-DF2
5	6-S1	6-S4	2-R1	2-R1	2-DF2
6	-	-	2-R3	2-R2	3-DF2
1	2-S2	2-S3	1-S2	1-S3	4-DF1
2	3-S3	3-S2	1-S4	1-S4	5-DF1
S2 3	R2 4-S4	R2 4-S1	DF2 1-R1	DF2 1-R1	FB 6-DF1
4	5-S1	5-S4	1-R3	1-R2	4-DF2
5	6-S2	6-S3	2-R2	2-R3	5-DF2
6	-	-	2-R4	2-R4	6-DF2
1	2-S3	2-S2			3-R1
2	3-S4	3-S1			3-R2
S3 3	R3 4-S1	R3 4-S4			FC 3-R3
4	5-S2	5-S3			3-R4
5	6-S3	6-S2			1 ^{er} tps 4 & 5 - R1/R4
6	-	-			2 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
1	2-S4	2-S1			3 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
2	3-S1	3-S4			4 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
S4 3	R4 4-S2	R4 4-S3			FD 5 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
4	5-S3	5-S2			6 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
5	6-S4	6-S1			7 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4
6	-	-			8 ^{es} tps 4 & 5 - R1/R4

Championnats de France et critérium national d'aviron de mer Système de qualification

de 1 à 20 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 participants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 participants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 41 participants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers en finale A, les autres en finale B

8 MARS 2009

1. Calendrier

- lundi 16 février 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 27 février 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet

2. Épreuves

JUNIOR - distance de course : 6000 m			SENIOR - distance de course : 6000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HSPL2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	1 rameuse en couple	7	HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	1 rameur en couple	8	FSPL1X	1 rameuse en couple poids léger
			9	HSPL1X	1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	1 rameuse en couple
			11	HS1X	1 rameur en couple

3. Remarques

• Engagements

Les sociétés font leurs engagements à la tête de rivière de zone par Internet.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

• Distance de parcours

La distance du parcours contre la montre est de 6000 mètres.

• Lieux

Une régata est organisée par chacune des quatre zones et labellisée par la FFSA :

- zone Nord-Est : Toul
- zone Nord-Ouest : Caen
- zone Sud-Est : Romans
- zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade

• Rameurs poids léger

Lors des têtes de rivière de zone, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et 59,5 kg maximum chez les femmes.

4. Programme prévisionnel des épreuves

L'ordre des épreuves est à respecter impérativement.

Les programmes des têtes de rivière de zone sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

Les résultats sont retournés selon le modèle fourni par la FFSA.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS



DIMANCHE 05 AVRIL 2009

1. Calendrier

- lundi 16 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 27 mars 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 06 avril 16h00 retour à la FFSA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. Épreuves

JUNIOR - distance de course : 2000 m			SENIOR - distance de course : 2000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FJ2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HSPL2-	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	1 rameuse en couple	7	HS2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	1 rameur en couple	8	FSPL1X	1 rameuse en couple poids léger
			9	HSPL1X	1 rameur en couple poids léger
			10	FS1X	1 rameuse en couple
			11	HS1X	1 rameur en couple

3. Remarques

• Participation

Les rameurs senior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale peuvent participer à ces épreuves.
Les rameurs junior retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale ont l'obligation de participer à ces épreuves et seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection.

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés dans les épreuves en deux sans barreur.

• Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits par Internet par les sociétés et par les comités départementaux, les ligues ou la FFSA dans le cas des mixtes de sociétés.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFSA.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFSA aux responsables de zone.

• Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.
(Femme : 59 kg maximum / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage : 70 kg)

4. Programme prévisionnel des épreuves - résultats

• Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

• Retour des résultats à la FFSA

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.

Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS JUNIOR, SENIOR ET CRITÉRIUM NATIONAL HANDI-AVIRON



VENDEDI 17 AU DIMANCHE 19 AVRIL 2009

CAZAUBON

1. Calendrier

Championnats de France bateaux courts junior et senior

Les engagements se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.

- lundi 16 mars 16h00 validation de la liste des bateaux sélectionnés par la D.T.N.
- mercredi 08 avril 16h00 validation de la liste des inscrits par la FFSA
- vendredi 10 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Créteurium national handi-aviron

- lundi 23 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- mardi 07 avril 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- vendredi 10 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués

- jeudi 16 avril 18h00 réunion des délégués au Pôle d'Activités Économiques et Culturelles de Cazaubon

2. Épreuves et horaires des finales

JUNIOR - distance de course : 2000 m				SENIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FJ2-	09h10	2 rameuses en pointe sans barreur	5	FS2-	10h30	2 rameuses en pointe sans barreur
2	HJ2-	09h30	2 rameurs en pointe sans barreur	6	HSPL2-	10h50	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	FJ1X	09h50	1 rameuse en couple	7	HS2-	11h10	2 rameurs en pointe sans barreur
4	HJ1X	10h10	1 rameur en couple	8	FSPL1X	11h30	1 rameuse en couple poids léger
				9	HSPL1X	11h50	1 rameur en couple poids léger
				10	FS1X	12h10	1 rameuse en couple
				11	HS1X	12h30	1 rameur en couple
HANDI AVIRON - SENIOR - distance de course : 1000 m - finales le samedi 18 avril							
12	HA1X	14h30	1 rameur en couple bras seuls				(Bateau FISA - fauteuil et flotteurs obligatoires)
13	FA1X	14h30	1 rameuse en couple bras seuls				(Bateau FISA - fauteuil et flotteurs obligatoires)
14	HTA1X	14h40	1 rameur en couple tronc et bras seuls				(Bateau FISA - fauteuil et flotteurs obligatoires)
15	FTA1X	14h40	1 rameuse en couple tronc et bras seuls				(Bateau FISA - fauteuil et flotteurs obligatoires)
16	HLTA1X	14h50	1 rameur en couple jambes tronc et bras				(Bateau FISA - flotteurs autorisés si besoin)
17	FLTA1X	14h50	1 rameur en couple jambes tronc et bras				(Bateau FISA - flotteurs autorisés si besoin)

3. Remarques

• Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de société et aux équipages mixtes de sociétés.

Les modalités de participation sont les suivantes :

- 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;
- d'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.

• Engagements des bateaux sélectionnés par la Direction Technique Nationale

La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 16 mars 2009.

Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.

• Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

• Rameurs poids léger

Code des courses de la FFSA : Femme 59 kg maximum / Homme 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg

• Épreuves handi-aviron

Le Code FISA sera appliqué pour la réglementation spécifique à l'handi-aviron.

Une session de classification aura lieu sur place le jeudi 16 avril avec rendez-vous préalable auprès de la FFSA.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi matin à partir de 09h30 • parcours contre la montre senior

Vendredi après-midi à partir de 14h30 • séries qualificatives handi-aviron, parcours contre junior puis séries qualificatives senior

Samedi matin à partir de 09h30 • séries qualificatives junior puis 1/2 finales senior

Samedi après-midi à partir de 14h30 • finales handi-aviron, finales D et C junior, 1/2 finales junior puis finales D et C senior

Dimanche matin à partir de 09h00 • finales B et A junior puis finales B et A senior

5. Hébergement

À la charge des participants. Les sociétés pourront s'adresser à Madame Datas - 20 rue de Gascogne - 32150 CAZAUBON

Tél./fax 05 62 09 50 29 - mobile 06 80 71 21 75 - email : fdatas@wanadoo.fr

1. Calendrier

• lundi	13 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur Internet
• mercredi	29 avril	14h00	clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
• jeudi	30 avril	16h00	consultation de l'ordre des départs sur Internet
• vendredi	01 mai	18h00	réunion des délégués des ligues à la Maison des jeunes

2. Épreuves et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m				JUNIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FC4X	08h36	4 rameuses en couple sans barreur	5	FJ4X	09h51	4 rameuses en couple sans barreur
2	FC8+	08h48	8 rameuses en pointe avec barreur	6	FJ8+	09h57	8 rameuses en pointe avec barreur
3	HC4X	09h00	4 rameurs en couple sans barreur	7	HJ4X	10h09	4 rameurs en couple sans barreur
4	HC8+	09h12	8 rameurs en pointe avec barreur	8	HJ8+	10h21	8 rameurs en pointe avec barreur
				SENIOR - distance de course : 2000 m			
				9	FS4X	10h33	4 rameuses en couple sans barreur
				10	FS8+	10h39	8 rameuses en pointe avec barreur
				11	HS4X	10h51	4 rameurs en couple sans barreur
				12	HS8+	11h03	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes licenciés dans des sociétés d'une même ligue.

• Engagements

Les engagements sont faits par Internet par chaque ligue.

• Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue. Le barreur doit porter le maillot aux couleurs de la MAIF.

• Publicité

Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux et des avirons. Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi matin	à partir de 08h45	• parcours contre la montre couru en ligne par manches de 6 • distance de parcours : junior et senior - 2 000 mètres cadet - 1 500 mètres (les 12 premiers temps sont qualifiés pour les 1/2 finales, les suivants vont en finale de classement)
Samedi après-midi	à partir de 14h30	• finales D et C dans l'ordre des courses des finales • demi-finales dans l'ordre des courses des finales
Dimanche matin	à partir de 08h30	• finales A • la finale B de chaque course sera courue avant la finale A correspondante
	à partir de 11h30	• remise des prix

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy

Tél. 04 70 32 36 52 - Fax 04 70 32 15 64 - email : info@clubavironvichy.asso.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS COLLÈGES ET LYCÉES



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI 2009

GERARDMER

1. Calendrier

- mercredi 22 avril date limite d'organisation des championnats académiques
- jeudi 23 avril date limite des remontées des résultats
- vendredi 15 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- vendredi 15 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. Réglementation générale

- distance de parcours : 1 000 m ;
- les barreurs sont indifféremment garçons ou filles et ne peuvent ramer ; ils ne peuvent barrer qu'un seul équipage ; il n'y a pas de restriction d'âge pour les barreurs ; poids = 40 kg avec surcharge libre ;
- interdiction de ramer dans deux bateaux différents ;
- il ne peut y avoir de rameurs de sexes différents dans un même bateau ;
- un équipage incomplet ne peut prendre le départ ;
- en cas de forfait d'un équipage pour blessure ou maladie constatée par le médecin de la régates après le début de l'épreuve, une équipe d'établissement composée de trois bateaux sera classée avec les deux bateaux restants. Une équipe d'établissement composée de deux bateaux sera forfait et ne pourra courir.

3. Équipe de collège

• Embarcations

- 4 yolette de couple (selon la réglementation de l'UNSS) : toutes les yolettes actuellement commercialisées dont les caractéristiques répondent au code des régates de la FFSA sans surcharge sont autorisées à concourir

• Équipes

- une équipe de collège se compose au minimum de 10 équipiers pour 2 yolettes ou au maximum de 15 équipiers pour 3 yolettes ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 4 années d'âge autorisées (93 - 94 - 95 - 96) ;
- il n'y a qu'une seule catégorie collège donc un seul résultat.

Important

Les pelles de type "hachoir" sont interdites en catégorie collège.

4. Équipe de lycée

• Embarcations

- pour chacun de leurs bateaux, les établissements peuvent choisir parmi les embarcations suivantes : 4 de couple de construction libre, barré ou non, ou yolette ;
- les établissements sont libres de choisir les embarcations qu'ils souhaitent .

• Équipes

- une équipe de lycée se compose au minimum de 8 équipiers dans 2 bateaux ou au maximum de 15 équipiers dans 3 bateaux ;
- dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 4 années d'âge autorisées : 90 - 91 - 92 - 93.

5. Engagements

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier départemental de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur départemental de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le championnat de France, les concurrents devront être :

- titulaires de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2008/2009 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition sportive en aviron ;
- en possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe Collège ou Lycée ne peut participer au championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. Programme prévisionnel des épreuves

Samedi	de 08h00 à 12h00	• séries qualificatives
Samedi	de 14h00 à 17h30	• repêchages
Dimanche	de 08h00 à 10h50	• finales de classement ou 1/2 finales
Dimanche	de 13h00 à 14h20	• finales
Dimanche	à 14h30	• podium établissement UNSS

1. Calendrier

- vendredi 01 mai date limite de retour des qualifiés au siège national de la FFSU
- samedi 02 mai réunion de sélection
- vendredi 15 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. Épreuves

JEUNES GENS - distance de course : 1000 m		JEUNES FILLES - distance de course : 1000 m	
Code	Bateau	Code	Bateau
HU1X	un rameur en couple	FU1X	une rameuse en couple
HU2-	deux rameurs en pointe sans barreur	FU2X	deux rameuses en couple
HU4+	quatre rameurs en pointe avec barreur	FU4X	quatre rameuses en couple
HU4X	quatre rameurs en couple	FU8+	huit rameuses en pointe
HU8+	huit rameurs en pointe		
HU/FU4X quatre de couple mixte (même établissement)			

3. Prix

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.
En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée hors podium.

4. Informations

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. Remarques

• Engagements

Les championnats académiques et interacadémiques sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même Association Sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement (il peut être scolaire titulaire d'une licence UNSS).

Tout rameur doit obligatoirement participer au championnat de son académie (ou) et au championnat interacadémique de sa région s'il n'y a pas de championnat d'académie organisé.

Toute demande de qualification exceptionnelle doit parvenir par écrit, et dûment motivé, au directeur régional concerné et ne pourra être examinée que si il y eu inscription au préalable de l'équipage concerné à un championnat d'académie ou inter-académique.

Les équipages qualifiés au championnat de France doivent présenter l'équipage ayant assuré la qualification aux académies.

En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves de qualification et le championnat de France, les concurrents devront être :

- membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2008/2009.

• Restrictions

La participation d'un concurrent est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs senior A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

• Horaires prévisionnels

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

Samedi	de 08h00 à 13h00	séries contre la montre en ligne
Samedi	de 14h00 à 18h30	1/3 finales ou 1/6 finales
Dimanche	de 08h00 à 11h30	finales de classement
Dimanche	de 15h00 à 17h00	finales

COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER DES LIGUES



SAMEDI 30 MAI 2009

SETE

1. Calendrier

• lundi	11 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur Internet
• mercredi	27 mai	14h00	clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
• jeudi	28 mai	16h00	consultation de l'ordre des départs sur Internet
• vendredi	29 mai	18h00	réunion des délégués des ligues
• samedi	30 mai	08h30	réunion d'information obligatoire

2. Épreuves

CADET - distance de course : 6000 m			SENIOR - distance de course : 6000 m		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FC4X+	4 rameuses avec barreur	5	FS4X+	4 rameuses avec barreur
2	HC4X+	4 rameurs avec barreur	6	HS4X+	4 rameurs avec barreur
JUNIOR - distance de course : 6000 m			MASTER - distance de course : 6000 m		
3	FJ4X+	4 rameuses avec barreur	7	FV4X+	4 rameuses avec barreur
4	HJ4X+	4 rameurs avec barreur	8	HV4X+	4 rameurs avec barreur

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages composés uniquement d'athlètes licenciés dans des sociétés de la même ligue. Chaque ligue peut présenter au maximum 2 équipages dans chaque épreuve.

Les rameurs des équipages des épreuves Master doivent tous être âgés de 40 ans ou plus dans l'année en cours.

• Engagements

Les engagements sont faits par Internet par chaque ligue.

• Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue.

• Publicité

Chaque ligue peut avoir son propre partenaire sous réserve qu'il n'appartienne ni au secteur de l'assurance, ni à celui de l'énergie.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

10h00 • finales des épreuves femme cadet et junior

11h30 • finales des épreuves homme cadet et junior

14h00 • finales des épreuves femme senior et master

15h30 • finales des épreuves homme senior et master

17h00 • remise des prix

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les ligues pourront s'adresser à l'Aviron Club du Bassin de Thau
Philippe LEGEAY - Tél. 06 67 73 46 95 - email : acbt34@hotmail.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

CRITÉRIUM NATIONAL VÉTÉRAN

JOURNÉE NATIONALE HANDI-AVIRON



SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 JUIN 2009

AIGUEBELETTE

1. Calendrier

Engagements libres :

- lundi 11 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- mardi 26 mai 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 01 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

- vendredi 05 juin 18h00 réunion des délégués

2. Épreuves et horaires des finales

SENIOR - distance de course : 2000 m				HANDI-AVIRON - distance de course : 1000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FS4-	13h15	4 rameuses en pointe sans barreur	13	A-TA-LTA 1X	11h20	skiff open (homme / femme)
2	HS4-	13h30	4 rameurs en pointe sans barreur	14	TA-LTA 2X	11h30	double open (homme/femme/mixte)
3	FS2X	13h45	2 rameuses en couple	15	LTA 4+	11h40	quatre avec barreur (homme/femme/mixte)
4	HS2X	14h00	2 rameurs en couple				
5	HS4+	14h15	4 rameurs en pointe avec barreur				
6	FSPL2X	14h30	2 rameuses en couple poids léger				
7	HSPL2X	14h45	2 rameurs en couple poids léger				
8	HS2+	15h00	2 rameurs en pointe avec barreur				
9	HSPL4-	15h15	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger				
10	HS4X	15h30	4 rameurs en couple				
11	FS4X	15h45	4 rameuses en couple				
12	HS8+	16h00	8 rameurs en pointe avec barreur				

CRITÉRIUM NATIONAL VÉTÉRAN - distance de course : 1000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau
16	FVC2X	16h30	2 rameuses en couple vét. C
17	HVC2X	16h45	2 rameurs en couple vét. C
18	MVC2X	16h55	2 rameurs et rameuses en couple vét. C
19	HVC4+	17h05	4 rameurs en pointe avec barreur vét.C

3. Remarques

• Participation au championnat de France senior

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Pour les épreuves senior dont le nombre d'engagés est supérieur à 24, un parcours contre la montre préliminaire permet de sélectionner les 24 partants.

Afin de ne pas surcharger la saison sportive, mais aussi de laisser aux sportifs du temps pour préparer leurs examens de fin d'année scolaire, il sera demandé aux rameurs junior sélectionnés en Équipe de France à la régata de Brive (30-31 mai) de ne pas participer aux épreuves du championnat de France senior bateaux longs.

• Participation à la journée nationale handi-aviron

Les épreuves en 2x sont réservées aux équipages homogènes de société.

L'épreuve en 4+ est ouverte aux équipages mixtes de clubs.

Tous les participants devront avoir été classifiés avant le début des épreuves. Une équipe de classificateurs officiels se tiendra à la disposition des athlètes le vendredi 05 juin (sur rendez-vous auprès de la FFSA uniquement).

• Participation au critérium national vétérán

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Un rameur vétérán appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui des barreaux qui ne doivent pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé. Les rameurs vétérans doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2009. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans.

• Engagements

Les engagements au championnat de France senior bateaux longs, à la journée nationale handi-aviron et au critérium national vétérán sont faits uniquement par Internet par chaque société et sont limités à une seule épreuve (interdiction de doubler).

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi	à partir de 08h00	parcours contre la montre (courses avec plus de 24 engagés)
	à partir de 08h30	séries qualificatives senior
	à partir de 13h00	séries qualificatives du critérium puis handi-aviron
	à partir de 15h30	repêchages senior puis du critérium
Dimanche	à partir de 08h30	demi-finales senior puis du critérium
	à partir de 11h20	finale handi-aviron
	à partir de 13h15	finale B et A senior puis du critérium

5. Hébergement

Les sociétés pourront s'adresser à Georges Gimbel
Tél. 06 59 72 60 50 - email : georges.gimbel@orange.fr

CHAMPIONNATS DE ZONE MINIME, CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS



SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN 2009

1. Calendrier

- lundi 25 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- jeudi 04 juin 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux sociétés de sa zone.

2. Épreuves

MINIME - distance de course : 1000 m		CADET - distance de course : 1500 m		JUNIOR - distance de course : 2000 m	
N°	Code Bateau	N°	Code Bateau	N°	Code Bateau
1	FM2X 2 rameuses en couple	9	FC4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	22	FJ2X 2 rameuses en couple
2	FM1X 1 rameuse en couple	10	FC2X 2 rameuses en couple	23	FJ4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3	FM4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	11	FC2- 2 rameuses en pointe sans barreur	24	FJ4X 4 rameuses en couple
4	FM8X+ 8 rameuses en couple avec barreur	12	FC1X 1 rameuse en couple	25	HJ4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
5	HM2X 2 rameurs en couple	13	FC4X 4 rameuses en couple	26	HJ2X 2 rameurs en couple
6	HM1X 1 rameur en couple	14	FC8X+ 8 rameuses en couple avec barreur	27	HJ4- 4 rameurs en pointe sans barreur
7	HM4X+ 4 rameurs en couple avec barreur	15	HC4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	28	HJ4X 4 rameurs en couple
8	HM8X+ 8 rameurs en couple avec barreur	16	HC2X 2 rameurs en couple	29	HJ8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
		17	HC2- 2 rameurs en pointe sans barreur		
		18	HC1X 1 rameur en couple		
		19	HC4- 4 rameurs en pointe sans barreur		
		20	HC4X 4 rameurs en couple		
		21	HC8+ 8 rameurs en pointe avec barreur		

3. Remarques

• Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

• Équipages minime

Les rameurs minime doivent être titulaires du brevet de rameur Or option «compétition». Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La date limite d'inscription de l'option «compétition» du brevet de rameur Or sur la licence des rameurs minime est fixée au mercredi 3 juin à 12h00.

• Équipages junior bateaux longs

Le championnat de France junior bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

• Engagements aux championnats de zone

Les sociétés font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France par Internet.

• Engagements aux championnats de France minime, cadet et junior bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFSA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement ramé aux championnats de zone.
- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors des championnats de France.

4. Programme

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux sociétés par les organisateurs.

CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIME ET CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR



VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 JUIN 2009

VICHY

1. Calendrier

Championnat de France minime :

• vendredi 19 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Créteurium national senior - engagements libres :

• lundi 08 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
• mardi 23 juin 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
• mercredi 24 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

• vendredi 26 juin 10h00 réunion des délégués à la Maison des jeunes

2. Épreuves et horaires des finales

SENIOR - distance de course : 1000 m

N°	Code	Horaire	Bateau
1	FM2X	13h07	2 rameuses en couple
2	FM1X	13h19	1 rameuse en couple
3	FM4X+	13h31	4 rameuses en couple avec barreur
4	FM8X+	13h43	8 rameuses en couple avec barreur
5	HM2X	13h55	2 rameurs en couple
6	HM1X	14h07	1 rameur en couple
7	HM4X+	14h19	4 rameurs en couple avec barreur
8	HM8X+	14h31	8 rameurs en couple avec barreur

SENIOR - distance de course : 1000 m

N°	Code	Horaire	Bateau
9	FS2X	14h43	2 rameuses en couple
10	FS2-	14h55	2 rameuses en pointe sans barreur
11	FS1X	15h07	1 rameuse en couple
12	FS4X	15h19	4 rameuses en couple
13	FS8+	15h31	8 rameuses en pointe avec barreur
14	HS4+	15h43	4 rameurs en pointe avec barreur
15	HS2X	15h55	2 rameurs en couple
16	HS2-	16h07	2 rameurs en pointe sans barreur
17	HS1X	16h19	1 rameur en couple
18	HS4-	16h31	4 rameurs en pointe sans barreur
19	HS4X	16h43	4 rameurs en couple
20	HS8+	16h55	8 rameurs en pointe avec barreur

3. Remarques

• Participation au créteurium national senior

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Dans toutes les épreuves, ne peuvent pas participer :

- les rameurs et rameuses étrangers ayant participé l'année précédant le créteurium concerné aux championnats du Monde senior A (olympique ou non olympique), ou aux Jeux Olympiques le cas échéant ;
- les rameurs et rameuses des collectifs français junior A et senior A et B déterminés après les championnats de France bateaux courts ;
- les rameurs et rameuses appartenant aux Pôles France le 15 octobre 2008 ;

De plus, ne peuvent pas participer :

- dans les épreuves en skiff, les rameurs et rameuses français et étrangers ayant été sélectionnés pour un championnat du Monde senior ou pour des Jeux Olympiques, en tant que participant ou remplaçant ;
- dans les épreuves en deux de couple femmes senior et en quatre de pointe avec barreur hommes senior, les rameurs et rameuses ayant été finalistes aux championnats de France senior ou vainqueurs au créteurium national senior au cours des trois années sportives précédant la saison sportive concernée et de l'année en cours si la date du créteurium est postérieure aux championnats de France de l'année. Dans ces deux épreuves, le surclassement des juniors est interdit.

• Engagements

Les engagements au créteurium sont faits uniquement par Internet par chaque société et sont limités à une seule épreuve (interdiction de doubler).

Les engagements au championnat de France minime se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi à partir de 14h00 séries qualificatives senior (courses avec 1/4 finales puis courses sans 1/4 finales)

Samedi à partir de 08h00 séries qualificatives minime

à partir de 10h20 repêchages senior (courses avec 1/4 finales puis courses sans 1/4 finales)

à partir de 15h00 repêchages minime

à partir de 17h20 1/4 de finale senior

Dimanche à partir de 08h00 finales D, C, et 1/2 finales minime

à partir de 10h00 1/2 finales senior

à partir de 13h00 finales B et A minime

à partir de 14h40 finales B et A senior

5. Hébergement

Les sociétés pourront s'adresser au Club de l'Aviron de Vichy

Tél. 04 70 32 36 52 - Fax 04 70 32 15 64 - email : info@clubavironvichy.asso.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET ET JUNIOR BATEAUX LONGS



VENREDI 03 AU DIMANCHE 05 JUILLET 2009

BOURGES

1. Calendrier

Championnat de France :

• vendredi 19 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet

Réunion des délégués :

• jeudi 02 juillet 18h00 réunion des délégués à la Salle des archives départementales

2. Épreuves et horaires des finales

CADET - distance de course : 1500 m				JUNIOR - distance de course : 2000 m			
N°	Code	Horaire	Bateau	N°	Code	Horaire	Bateau
1	FC4+	12h00	4 rameuses en pointe avec barreur	14	FJ2X	14h40	2 rameuses en couple
2	FC2X	12h10	2 rameuses en couple	15	FJ4-	14h55	4 rameuses en pointe sans barreur
3	FC2-	12h20	2 rameuses en pointe sans barreur	16	FJ4X	15h10	4 rameuses en couple
4	FC1X	12h30	1 rameuse en couple	17	HJ4+	15h25	4 rameurs en pointe avec barreur
5	FC4X	12h40	4 rameuses en couple	18	HJ2X	15h40	2 rameurs en couple
6	FC8X+	12h50	8 rameuses en couple avec barreur	19	HJ4-	15h55	4 rameurs en pointe sans barreur
7	HC4+	13h00	4 rameurs en pointe avec barreur	20	HJ4X	16h10	4 rameurs en couple
8	HC2X	13h10	2 rameurs en couple	21	HJ8+	16h25	8 rameurs en pointe avec barreur
9	HC2-	13h20	2 rameurs en pointe sans barreur				
10	HC1X	13h30	1 rameur en couple				
11	HC4-	13h40	4 rameurs en pointe sans barreur				
12	HC4X	13h50	4 rameurs en couple				
13	HC8+	14h00	8 rameurs en pointe avec barreur				

3. Remarques

• Participation au championnat de France junior bateaux longs

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

• Engagements

Les engagements au championnat de France cadet et junior bateaux longs se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Vendredi	à partir de 08h45	séries qualificatives cadet
	à partir de 14h30	repêchages cadet
Samedi	à partir de 09h00	séries qualificatives junior
	à partir de 14h00	finale C et demi-finales cadet puis repêchages junior
Dimanche	à partir de 08h15	demi-finales junior
	à partir de 09h45	finale B cadet
	à partir de 12h00	finale A cadet puis finale A et B junior

5. Hébergement

À la charge des participants.

Les sociétés pourront s'adresser à l'Aviron Club de Bourges

Tél. 02 48 67 94 46 - Fax 02 48 20 60 19 - email : aviron.bourges@free.fr

1. Calendrier

- lundi 21 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur Internet
- vendredi 02 octobre 14h00 clôture des inscriptions 16h00 consultation des inscriptions sur Internet
- lundi 05 octobre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur Internet
- vendredi 09 octobre 10h00 réunion d'information obligatoire

2. Épreuves

SENIOR FEMME - distance de course : 8 km			JUNIOR FEMME - distance de course : 6 km		
N°	Code	Bateau	N°	Code	Bateau
1	FS4+	4 rameuses avec barreur <i>pointe ou couple</i>	7	FJ2X	2 rameuses en couple
2	FS2X	2 rameuses en couple			
3	FS1X	1 rameuse en couple			
SENIOR HOMME - distance de course : 8 km			JUNIOR HOMME - distance de course : 6 km		
4	HS4+	4 rameurs avec barreur <i>pointe ou couple</i>	8	HJ4+	4 rameurs avec barreur <i>pointe ou couple</i>
5	HS2X	2 rameurs en couple	9	HJ2X	2 rameurs en couple (critérium)
6	HS1X	1 rameur en couple			

3. Remarques

• Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de société.

Seuls les rameurs et les barreurs ayant couru lors d'une régates qualifiante entre le 1er février et le 14 septembre 2009 peuvent s'engager et participer aux championnats de France et au critérium.

Compte-tenu du nombre de régates qualifiantes offertes aux compétiteurs pour obtenir la qualification mer, il ne sera accordé aucune dérogation de participation pour quelque raison que ce soit.

Aucune limitation ou quota d'engagement aux championnats de France et au critérium junior n'est imposé.

Un challenge master est attribué à la première équipe en HS4+ et FS4+ dont tous les rameurs ont plus de 40 ans dans l'année en cours.

• Engagements

Les engagements sont faits uniquement par Internet par chaque société.

• Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

4. Programme prévisionnel des épreuves

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement seront organisées à partir de vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation. En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. Internationaux de France EDF

Les Internationaux de France EDF se dérouleront le dimanche 11 octobre 2009.

Des courses sont prévues en FS4+ *pointe ou couple*, FS2X, FS1X, HS4+ *pointe ou couple*, HS2X, HS1X, M2X (1 femme + 1 homme), M4+ *pointe ou couple* (2 femmes + 2 hommes).

Un classement master (tous les rameurs doivent avoir plus de 40 ans dans l'année en cours) sera établi pour les 6 épreuves hommes et femmes.

Les engagements seront pris sur place jusqu'au samedi 10 octobre 2009 à 14h00.

6. Critérium junior

Une course est organisée en deux de couple homme junior.

Elle aura lieu le samedi 10 octobre.

7. Hébergement

À la charge des participants.

Les sociétés pourront s'adresser à la Société Nautique Aviron de la Ciotat

Tél. 04 42 84 58 62 - email : asdv2@aisurnet.com

RÉPARTITION DES CHALLENGES ET TROPHÉES



COUPE DE FRANCE MAIF

- Trophée Louis Patricot
- Trophée M. Cavagni

Classement hommes cadet
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- Challenge Hubert Blain
- Challenge C.R.I.A.M.
- Challenge C.A. Marseille

HM 2X
HM 4X+
Classement hommes et femmes minime

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

- Challenge Jacques Mercet
- Challenge Pierre Sauvestre

HC 4X
HC 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

- Challenge Jean Tarcher
- Challenge Darnauguilhem
- Challenge Raymond Salles
- Challenge Maurice Labruyère
- Coupe Louis Patricot

HJ 2X
HJ 2-
HJ 4-
HJ 4+
HJ 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

- Challenge Jean Séphériades
- Challenge Marc Detton
- Challenge Stéphane Crispon
- Challenge des Frères Vandernotte
- Challenge Gaston Mercier
- Challenge Cyril De Seguin
- Challenge Ernest Cherrier
- Challenge du Souvenir Jacky Mercet
- Challenge Maurice Mahut

HS 1X
HS 2X
HS 4X
HS 2-
HS 2+
HS 4-
HS 4+
HLS 4-
HS 8+

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

- Challenge Edmond Paron
- Challenge Patrice Auger

Classement général
HS 2X

CRITÉRIUM NATIONAL

- Coupe Delcourt
- Coupe Glandaz
- Challenge Jacques Perrotin

FS 4X
HS 4+
HV 4+

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS

Championnats de France bateaux courts junior et senior <i>CAZAUBON - 17 au 19 avril</i> junior et senior (2000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS		●				●				
	FSPL		●								
	HS		●				●				
	HSPL		●				●				
	FJ		●				●				
HJ		●				●					
Critérium national handi-aviron <i>CAZAUBON - 17 au 19 avril</i> senior (1000 m)	Épreuves	A1X	TA1X	LTA1X							
	FS	●	●	●							
Coupe de France MAIF par équipes de ligue <i>VICHY - 2 et 3 mai</i> cadet (1500m), junior et senior (2000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC				●						●
	HC				●						●
	FJ				●						●
	HJ				●						●
	FS				●						●
Coupe de France d'aviron de mer des ligues <i>SETE - 30 mai</i> cadet, junior, senior et master (6000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC	●								●	
	HC	●								●	
	FJ	●								●	
	HJ	●								●	
	FS	●								●	
Championnat de France senior bateaux longs <i>AIGUEBELETTE - 6 et 7 juin</i> senior (2000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS			●	●				●		
	HS			●	●			●	●	●	●
	FSPL			●							
	HSPL			●					●		
	Critérium national vétéran <i>AIGUEBELETTE - 6 et 7 juin</i> vétéran (1000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+
FVC				●							
HVC				●						●	
Journée nationale handi-aviron <i>AIGUEBELETTE - 6 et 7 juin</i> handi-aviron (1000 m)	Épreuves	A1X	TA1X	LTA1X	TA2X	LTA2X	LTA4+				
	F	●	●	●	●	●	●				
	H	●	●	●	●	●	●				
Championnat de France minime et critérium national senior <i>VICHY - 26 au 28 juin</i> senior (1000m) minime (1000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FM	●	●	●		●					
	HM	●	●	●		●					
	FS		●	●	●		●				●
Championnats de France cadet et junior bateaux longs <i>BOURGES - 3 au 5 juillet</i> cadet (1500m) junior bateaux longs (2000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FC		●	●	●	●	●			●	
	HC		●	●	●		●		●	●	●
	FJ		●	●	●				●	●	●
Championnat de France junior et senior d'aviron de mer <i>LA CIOTAT - 9 et 10 octobre</i> junior (6000m) senior (8000m)	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	FS	●	●	●						●	
	HS	●	●	●						●	
	FJ			●							
Critérium junior d'aviron de mer <i>LA CIOTAT - 9 et 10 octobre - junior (6000m)</i>	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	HJ			●							
Internationaux de France EDF à la mer <i>LA CIOTAT - 11 octobre</i>	Épreuves	4X+	1X	2X	4X	8X+	2-	2+	4-	4+	8+
	HS	●	●	●						●	
	FS	●	●	●						●	
	MS	●		●						●	

Extrait du Règlement des championnats et critères (annexe 10 du Règlement intérieur de la FFSA)

Article 10 : Classement des clubs

Quatre classements des clubs sont effectués chaque année :

- un classement général (hommes et femmes toutes catégories confondues) prenant en compte l'ensemble des barèmes de points qui suivent.
- un classement jeunes (hommes et femmes) prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet et junior et les points de participation.
- un classement femmes prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet, junior et senior et les points de sélection.
- un classement hommes prenant en compte les points de classement dans les catégories minime, cadet, junior et senior et les points de sélection.

Points de classement : voir tableaux ci-dessous

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et senior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Les championnats de France d'aviron de mer et les courses vétérans du critérium national ne donnent pas lieu à attribution de points de classement.

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux minime et cadet avec un plafond de 50 points par club.

Points de sélection

- 6 points par compétiteur ayant été sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde senior ou aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- 3 points par compétiteur ayant été sélectionné en équipe de France pour participer à l'une ou plusieurs des compétitions suivantes : championnat du monde junior, championnat du monde - 23 ans, championnat d'Europe, sauf s'il a été également sélectionné pour participer au championnat du monde senior ou aux Jeux Olympiques ou Paralympiques.

Points d'expansion

- 1 point par 20 unités de licence

Points de formation

- 15 points pour une société avec le label ***
- 10 points pour une société avec le label **
- 5 points pour une société avec le label *

Points au club d'origine

Le club d'origine est le club dans lequel le compétiteur a pris sa première licence annuelle, mais dans lequel il n'est plus licencié.

Un compétiteur junior ou senior rapporte les points suivants à son club d'origine :

- la moitié des points de sélection
- 3 points s'il est premier à un championnat de France
- 2 points s'il est deuxième à un championnat de France
- 1 point s'il est troisième à un championnat de France

Le championnat de France d'aviron de mer ne donne pas lieu à attribution de points au club d'origine.

Le maximum de points attribués au club d'origine est plafonné à 3 points par compétiteur.

Championnats de France Minime et Cadet																	
Points pour les 1x, 2x, 2-						Points pour les 4x, 4x+, 4-, 4+						Points pour les 8x+, 8+					
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	10	7	4,5	13	2,5	1	20	7	9	13	5	1	30	7	13,5	13	7,5
2	9	8	4	14	2	2	18	8	8	14	4	2	27	8	12	14	6
3	8	9	3,5	15	1,5	3	16	9	7	15	3	3	24	9	10,5	15	4,5
4	7	10	3	16	1	4	14	10	6	16	2	4	21	10	9	16	3
5	6	11	3	17	1	5	12	11	6	17	2	5	18	11	9	17	3
6	5	12	3	18	1	6	10	12	6	18	2	6	15	12	9	18	3

Championnats de France Junior et Senior													
Points pour les 1x, 2x, 2-, 2+ (*)						Points pour les 4x, 4-, 4+				Points pour les 8+			
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 13 à 18 (**)		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	17	7	8	13	2,5	1	34	7	16	1	51	7	24
2	15	8	7	14	2	2	30	8	14	2	45	8	21
3	13	9	6	15	1,5	3	26	9	12	3	39	9	18
4	11	10	5	16	1	4	22	10	10	4	33	10	15
5	10	11	4	17	1	5	20	11	8	5	30	11	12
6	9	12	3	18	1	6	18	12	6	6	27	12	9

(*) Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et senior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

(**) pour les 1X et les 2- seulement

Critérium National Senior											
Points pour les 1x, 2x, 2-				Points pour les 4x, 4-, 4+				Points pour les 8+			
Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12		Finale de 1 à 6		Finale de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	10	7	4,5	1	20	7	9	1	30	7	13,5
2	9	8	4	2	18	8	8	2	27	8	12
3	8	9	3,5	3	16	9	7	3	24	9	10,5
4	7	10	3	4	14	10	6	4	21	10	9
5	6	11	3	5	12	11	6	5	18	11	9
6	5	12	3	6	10	12	6	6	15	12	9

Article 11 : Classement mer des clubs

Un classement mer des clubs est effectué chaque année prenant en compte l'ensemble des barèmes de points qui suivent :

Points de classement

Ces points sont attribués aux championnats de France d'aviron de mer selon le barème ci-dessous :

Place	Points attribués		
	solo	double	quatre
1	22	44	88
2	20	40	80
3	18	36	72
4	13	32	64
5	14	28	56
6	12	24	48
7	11	22	44
8	10	20	40
9	9	18	36
10	8	16	32
11	7	14	28
12	6	12	24
14	4	8	16
15	3	6	12
16 à 25	2	4	8
26 à n	1	2	4

Points de participation

Ces points sont attribués aux clubs pour chaque compétiteur participant à une régates qualifiante selon le barème ci-dessous.

Ils ne sont attribués qu'aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes dans l'année.

Pour pouvoir apporter des points de participation, la régates qualifiante doit avoir inscrit à son programme une épreuve cadet homme et femme.

Seuls les 3 meilleurs totaux de participation par régates sont pris en compte, plafonnés à 150 points par régates soit un maximum de 450 points par club sur l'année.

Points de participation	
Solo senior	2,5
Double senior	2,5
Quatre senior	2,5
Solo junior et cadet	5
Double junior et cadet	5
Quatre junior et cadet	5

Points de vie de club

Ces points sont attribués aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes selon le barème ci-dessous :

Points de formation :

- 45 points pour un club avec le label 3***
- 30 points pour un club avec le label 2**
- 15 points pour un club avec le label 1*

Points d'organisateur :

- 30 points pour les clubs qui organisent des régates, randonnées ou raids.
(Championnats de France mer ou rivière, régates qualifiantes, randonnées et régates longues distances labellisées par la FFSA, plus toutes les régates mer ou rivière du calendrier FFSA utilisant la procédure d'engagement sur "www.clubaviron.net")

Points d'arbitrage :

- 10 points par arbitre possédant le certificat mer.

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX ÉPREUVES NATIONALES



Manifestation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Tête de rivière de zone Dimanche 08 mars	Lundi 16 février 08h00	Vendredi 27 février 14h00
Épreuves qualificatives de zone pour les championnats de France bateaux courts junior et senior Dimanche 05 avril	Lundi 16 mars 08h00	Vendredi 27 mars 14h00
Championnats de France bateaux courts junior et senior <i>Cazaubon</i> Vendredi 17 au dimanche 19 avril	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Critérium national handi-aviron <i>Cazaubon</i> Vendredi 17 au dimanche 19 avril	Lundi 23 mars 08h00	Mardi 07 avril 14h00
Coupe de France MAIF <i>Vichy</i> Samedi 02 et dimanche 03 mai	Lundi 13 avril 08h00	Mercredi 29 avril 14h00
Coupe de France d'aviron de mer des ligues <i>Sète</i> Samedi 30 mai	Lundi 11 mai 08h00	Mercredi 27 mai 14h00
Championnat de France senior bateaux longs, critérium national vétérans et journée nationale handi-aviron <i>Aiguebelette</i> Samedi 06 et dimanche 07 juin	Lundi 11 mai 08h00	Mardi 26 mai 14h00
Championnats de zone minime, cadet et junior bateaux longs Samedi 13 et dimanche 14 juin	Lundi 25 mai 08h00	Jeudi 04 juin 14h00
Championnat de France minime <i>Vichy</i> Vendredi 26 au dimanche 28 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Critérium national senior <i>Vichy</i> Vendredi 26 au dimanche 28 juin	Lundi 08 juin 08h00	Mardi 23 juin 14h00
Championnat de France cadet et junior bateaux longs <i>Bourges</i> Vendredi 03 au dimanche 05 juillet	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés au championnat de France.	
Championnats de France d'aviron de mer junior et senior et critérium national junior <i>La Ciotat</i> Vendredi 09 et samedi 10 octobre	Lundi 21 septembre 08h00	Vendredi 02 octobre 14h00
Internationaux de France EDF à la mer <i>La Ciotat</i> Dimanche 11 octobre	Engagements sur place	Samedi 10 octobre 14h00